



Délégation de Service Public

ENERGIE

UEM – EXPLOITATION DU RESEAU DE CHALEUR

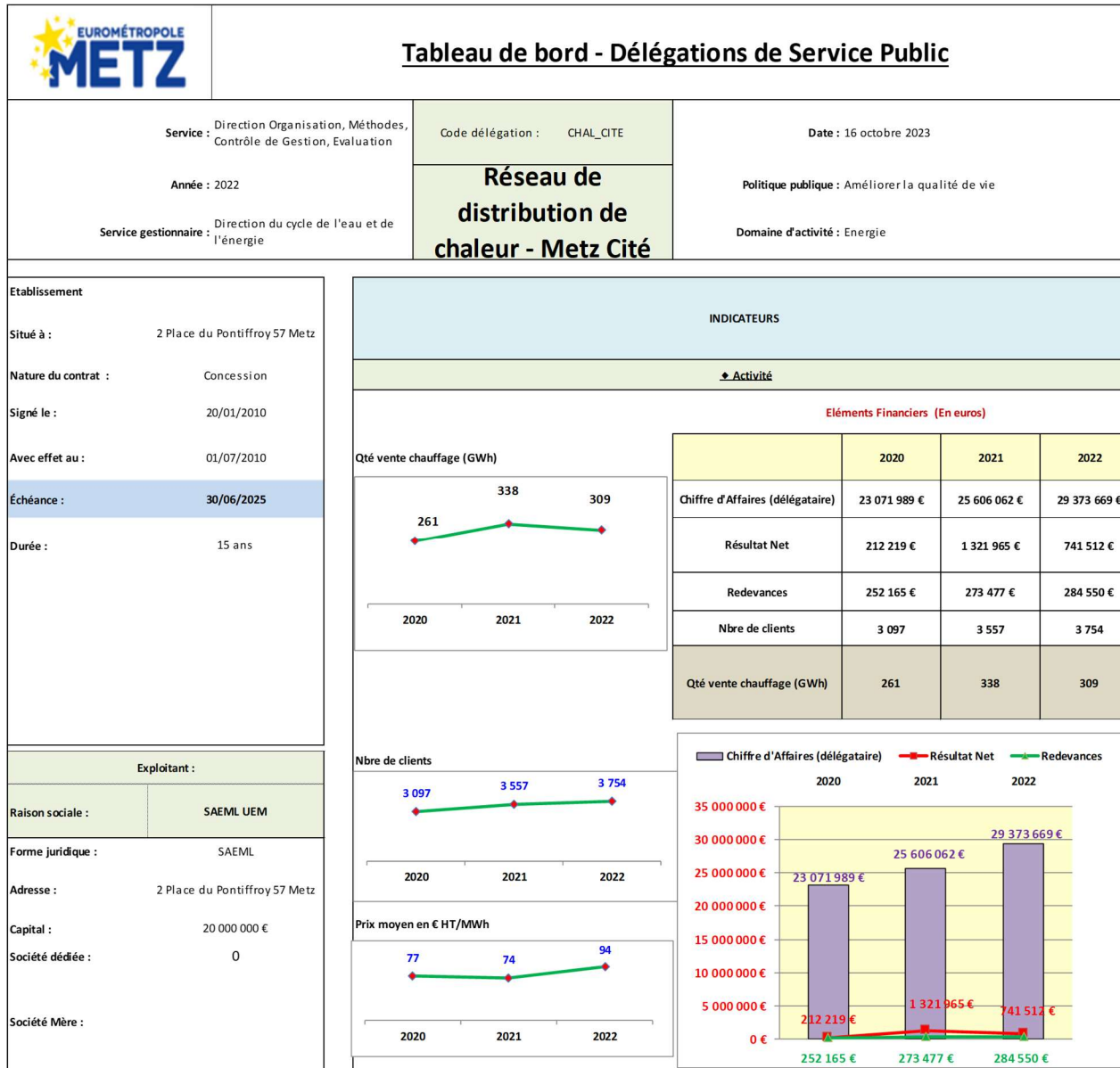
METZ CITE & METZ EST

Synthèse des rapports annuels

en application de l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales

Exercice 2022

*"Toutes les informations fournies dans le présent rapport sont issues des diverses documentations mises à disposition par la société (notamment rapport annuel d'activité, rapport de gestion, comptes annuels certifiés)".*



1. **COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION (en €HT)**

<i>Compte de résultat de la délégation</i>				
<b>Délégation :</b>	<b>Année</b>		<b>2022</b>	
<b>Réseau de distribution de chaleur - Metz Cité</b>	<b>Energie</b>			
	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>Ecart en €</b>	<b>Ecart en % 2022 - 2021</b>
<b>Produits d'exploitation</b>				
Recettes Activité	25 382 034	29 113 095	3 731 061	15%
Production stockée immob.	224 028	260 574	36 546	16%
Subventions	-	-	-	
Autres Produits et reprises	44 185	3 693	- 40 492	-92%
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>25 650 247</b>	<b>29 377 362</b>	<b>3 727 115</b>	<b>15%</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats, Serv Ext et autres	20 891 908	24 615 606	3 723 698	18%
Sous traitance	60 213	213 215	153 002	254%
Charges de personnel	1 058 504	1 034 293	- 24 211	-2%
Redevances Collectivité	273 477	284 550	11 073	4%
Frais de siège	-	-	-	
Dotations aux amortissements	2 270 815	2 590 024	319 209	14%
Dotations aux provisions	- 133 798	173 908	307 706	-230%
Autres charges	38 369	59 525	21 156	55%
<b>Total Charges d'exploitation</b>	<b>24 399 275</b>	<b>28 757 906</b>	<b>4 358 631</b>	<b>18%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 250 972</b>	<b>619 456</b>	<b>- 631 516</b>	<b>-50%</b>
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>3 382 173</b>	<b>3 439 220</b>	<b>57 047</b>	<b>2%</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-</b>	<b>3 491</b>	<b>3 491</b>	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>70 993</b>	<b>118 565</b>	<b>47 572</b>	<b>67%</b>
<b>Impôts bénéfice</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>Résultat net</b>	<b>1 321 965</b>	<b>741 512</b>	<b>- 580 453</b>	<b>-44%</b>

## **2. ANALYSE FINANCIERE**

Le réseau de chauffage urbain Metz-Cité se densifie, le nombre de clients ne cesse de croître : **3 754 clients** (particuliers et professionnels) en moyenne sur l'année 2022 contre 3 557 en 2021, soit +197 clients.

Les produits d'exploitation s'établissent à 29 377 k€ et enregistrent une hausse de + 3 727 k€ par rapport à 2021 (+15%).

Ces produits comprennent :

- Les recettes d'Activité pour 29 113 k€, en hausse de +3 733 k€ par rapport à 2021 (+16%) :
  - Les recettes Energie pour 27 417 k€ (+3 733 k€/2021) : les ventes sur l'année 2022 atteignent 309 GWh soit une baisse de 29 GWh par rapport à 2021 en lien avec des conditions climatiques plus clémentes en 2022 qu'en 2021 (les DJU de 2022 sont de 2 447 soit une baisse de 10% par rapport à 2021)
  - Les travaux pour 346 k€ (-236 k€/2021) : ces produits sont des facturations de raccordement ou des créations de sous-stations sur les réseaux primaires.
  - Les prestations de service pour 87 k€, en baisse de -21 k€/2021 (-23%) : elles correspondent aux travaux d'entretien et de réparation sur les réseaux secondaires des abonnés.
  - Les ventes internes pour 1 261 k€ (+284k€/2021) : elles représentent la facturation de la distribution de la chaleur au réseau Metz est.
- La production immobilisée pour 260 k€, en hausse de 37 k€/2021 (+16%)
- Les produits divers de gestion courante pour 4 k€ (-40k€/2021)

Les charges d'exploitation s'établissent à 28 758 k€ en augmentation de 4 359 k€ soit +18%.

Il en résulte une nette baisse du résultat d'exploitation à 619 k€ contre 1 251 k€ en 2021.

Le résultat financier est positif à 3,5 k€ et peu significatif en comparaison avec le compte d'exploitation.

Le résultat exceptionnel s'élève à 119 k€ et enregistre une hausse de 48k€/2021.

Le résultat net avant IS est de 742 k€ contre 1 322 k€ en 2021 soit -580 k€. Cette baisse est essentiellement liée aux charges d'entretien du réseau, qui sont plus importantes qu'en 2021.

### **Concernant la redevance due par le concessionnaire :**

Cette redevance comprend les frais d'administration et de contrôle du service (0,5% du Chiffre d'Affaires HT), une redevance d'occupation du domaine public de 75k€ HT fixe indexée annuellement, et le droit d'usage (0,80€ HT indexé annuellement par ml de réseau).

Selon le principe du rattachement des charges à l'exercice comptable, le montant des redevances versé en 2022 diffère du montant figurant au bilan.

La redevance annuelle versée par le délégataire s'élève à 284 550€ en 2022 contre 273 477€ en 2021 (+11k€ soit +4%).

## ECARTS ENTRE LE BUDGET INITIAL ET LES REALISATIONS

En Euros	Cumul Réalisé	Cumul Prévu	Ecart Réal-Prév	Ecart en %
Recettes Activité	273 215 485	273 071 990	143 495	0%
Autres Produits et reprises	310 677	0	310 677	100%
<b>Σ Produits</b>	<b>275 369 982</b>	<b>273 071 990</b>	<b>2 297 992</b>	<b>1%</b>
Achats, Serv Ext et autres	229 748 271	230 293 846	-545 576	0%
Charges de personnel	13 936 334	10 339 824	3 596 510	26%
Redevances Collectivité	2 985 112	3 246 821	-261 710	-9%
Frais de siège	0	4 073 511	-4 073 511	
Dotations aux amortissements	20 316 728	18 781 581	1 535 147	8%
Dotations aux provisions	1 296 994		1 296 994	100%
Autres charges	1 333 840	0	1 333 840	100%
<b>Σ Charges</b>	<b>269 617 278</b>	<b>269 507 012</b>	<b>110 266</b>	<b>0%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>5 752 704</b>	<b>3 564 978</b>	<b>2 187 726</b>	<b>38%</b>
Résultat financier	-47 725	-2 530 814	2 483 089	-5203%
Résultat exceptionnel	214 622	0	214 622	100%
<b>Résultat Net avant IS</b>	<b>5 919 601</b>	<b>1 034 164</b>	<b>4 885 437</b>	<b>83%</b>

À côté des fluctuations annuelles de résultat sur les différents exercices, il faut souligner la situation **extrêmement favorable** de ce contrat de concession de service public.

Pour cette 13ème année d'exploitation,

- les recettes affichent une sur-réalisation de 1% du montant estimé dans le compte d'exploitation prévisionnel du délégataire, soit 2 298 k€ en plus sur ce contrat.
- Les charges d'exploitation affichent également une sur-réalisation de 0.04% (soit +110 k€).
- Le résultat financier prévu initialement à -2.5 M€ ressort à -48k€ soit un écart de 2.5 M€ (L'UEM autofinçant les investissements).

Au final, la délégation de service public affiche un résultat net avant impôts de 5,9 M€ bien supérieur aux prévisions initiales de 1,03 M€ soit + 4,89 M€.

*Cumul prévisions/réalisations sur le contrat en € H.T.*

### **3. ANALYSE DE L'ACTIVITE 2022**

Par contrat de délégation de service public, ci-après DSP, signé le 19 janvier 2010 et ayant pour date d'effet le 1<sup>er</sup> juillet 2010, la Ville de Metz a confié à UEM l'exploitation par voie de concession du service public de transport et de distribution de chaleur destiné à assurer le chauffage des locaux et la production d'eau chaude sanitaire sur le secteur de Metz Cité pour une durée de 15 ans.

Le 20 décembre 2012, le premier avenant de la DSP est signé suite à l'impact sur la tarification de la chaleur de la construction de la centrale biomasse. Il permet ainsi de revoir la tarification de la chaleur et d'intégrer les URF (Unité de Répartition Forfaitaire) en remplacement des kW mais également d'introduire la possibilité de transférer les sous-stations des anciens abonnés dans les ouvrages concédés sur leur demande. Ainsi, les équipements de la partie primaire jusqu'aux vannes situées après l'échangeur peuvent faire partie intégrante de la concession et être entretenus par UEM. Afin d'inciter aux économies d'énergies, un nouveau tarif « développement durable » a été créé le 27 novembre 2014.

Par le décret n° 2017-1412 du 27 septembre 2017, Metz Métropole, ci-après « le concédant », s'est vu confier la compétence en matière de création, aménagement, entretien et gestion de réseaux de chaleur urbain conformément à l'article L. 5217-2 du code général des collectivités territoriales avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Dans la perspective de développement d'un réseau de chaleur vertueux et dans l'intérêt du service le concédant a décidé d'étendre le périmètre concédé aux communes limitrophes de Metz :

- Montigny-Lès-Metz ;
- Le-Ban-Saint-Martin ;
- Longeville-Lès-Metz ;
- Plappeville ;
- Ainsi que de toute autre commune limitrophe à la Ville de Metz en lien avec la DSP de Metz-Cité, à savoir Saint-Julien-Lès-Metz, La Maxe, Woippy, Lorry-Lès-Metz et Marly.

Le réseau de Metz-Cité permet d'alimenter les différents industriels du nouveau-port, les réseaux allant vers Woippy (réseau privé), Le Ban-St-Martin, Montigny-Lès-Metz et permet de desservir en chaleur le centre-ville, le quartier de l'Amphithéâtre, dont le Muse et le centre Pompidou. Il totalise plus de 99,99 km en 2022 contre 94 km en 2021, soit près de 6 km supplémentaires liés surtout aux développements sur Montigny-lès-Metz.

Le réseau Haute Pression, ci-après « HP », s'étend sur 51 767 mètres linéaires, dits "mL" (51 693 en 2021 et 51 702 en 2020), le réseau Basse Pression, ci-après « BP » s'étend sur 40 751 mL (36 286 mL en 2021 et 28 641 en 2020) et le réseau Très Basse Température, ci-après « TBT » s'étend sur 7607 mL (6 173 mL en 2021 et 5 940 en 2020).

Le réseau se compose de 606 sous-stations clients (571 en 2021 et 487 en 2020), 13 sous-stations HP/BP (13 en 2021 et 9 en 2020), 11 sous-stations HP/TBT (11 en 2021 et 10 en 2020) et 3 sous-stations BP/TBT. La vente de chaleur était en 2022 de 289 976 MWh pour 3817 clients.

L'année 2022 a été marquée par la poursuite du développement du réseau de chauffage urbain de Montigny-lès-Metz avec le raccordement de 10 sites de l'Eurométropole Metz Habitat ainsi que 8 bâtiments de la ville.

Les réseaux de Metz Sablon et de Montigny ont notamment été interconnectés via le pont de la Horgne afin d'optimiser le fonctionnement de la biomasse rue du président Kennedy et d'apporter un secours mutuel aux 2 zones d'alimentation.

Sur les autres antennes on notera le passage au chauffage urbain de la résidence Mangin et de la résidence Bamberger sur le quartier de la nouvelle ville pour 900 kilowatts installés.

Des rénovations du réseau de l'île du Saulcy sur près de 250 mL et de la place du roi Georges sur 150 mL ont structuré les gros entretiens de renouvellement sur l'année 2022.

La Division Chauffage urbain, en charge des réseaux de Metz-Cité et de Metz-Est est composée de 16 agents, dont :

- 1 cadres (2 ne 2021)
- 9 agents de maîtrise (contre 8 en 2021, 10 en 2020 et 8 en 2019)
- 6 agents d'exécution (contre 7 en 2021)

Parmi ces agents, deux équivalents temps plein (ETP) sont affectés au réseau de Metz-Est (contre 3 précédemment). De plus, au sein du Pôle « Etudes et développements CU », 3 cadres réalisent des études de réseaux à 75 % pour Metz-Cité et à 25 % pour Metz-Est (4 en 2021).

## **Abonnements, consommations et leurs évolutions**

### **◆ Abonnés**

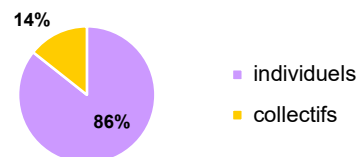
Le nombre d'abonnés continue d'augmenter, grâce notamment aux raccordements de nouveaux ensembles, bâtiments publics et privés. Les réalisations 2022 sur le réseau Metz Cité sont les suivantes :

- interconnexion des réseaux de l'Amphithéâtre et de Montigny-les-Metz : ce bouclage permet à une sécurisation des différents réseaux entre Montigny et Queuleu ainsi qu'une optimisation du fonctionnement de la chaufferie biomasse,
- extension et densification du réseau de Montigny avec notamment le raccordement de 10 résidences de l'Eurométropole Metz Habitat ainsi que 8 bâtiments municipaux
- raccordement de la résidence Mangin rue Bamberger.

Au total 14 409 kilowatts supplémentaires ont été souscrits à fin 2022 (6 905 kW en 2021). La part des raccordements individuels continuent de croître, passant de 82,7 % en 2018 à 86% en 2022. Le nombre de contrat a augmenté de 2,6 % à fin 2022 soit 98 contrats. Trois sites majeurs se sont déraccordés, la CPAM rue Haute Seille, un site du CROUS sur l'île du Saulcy et un bâtiment NEXITY rue Gambetta pour un total de 3071 kW.

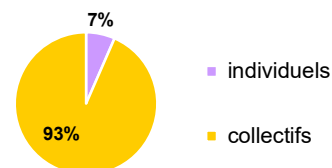
Nombre de contrats au 31/12

	individuels	collectifs	ensemble
2018	2 079	433	2 512
2019	2 400	456	2 856
2020	2 870	470	3 340
2021	3 213	506	3 719
2022	3 277	540	3 817



Nombre d'URF au 31/12

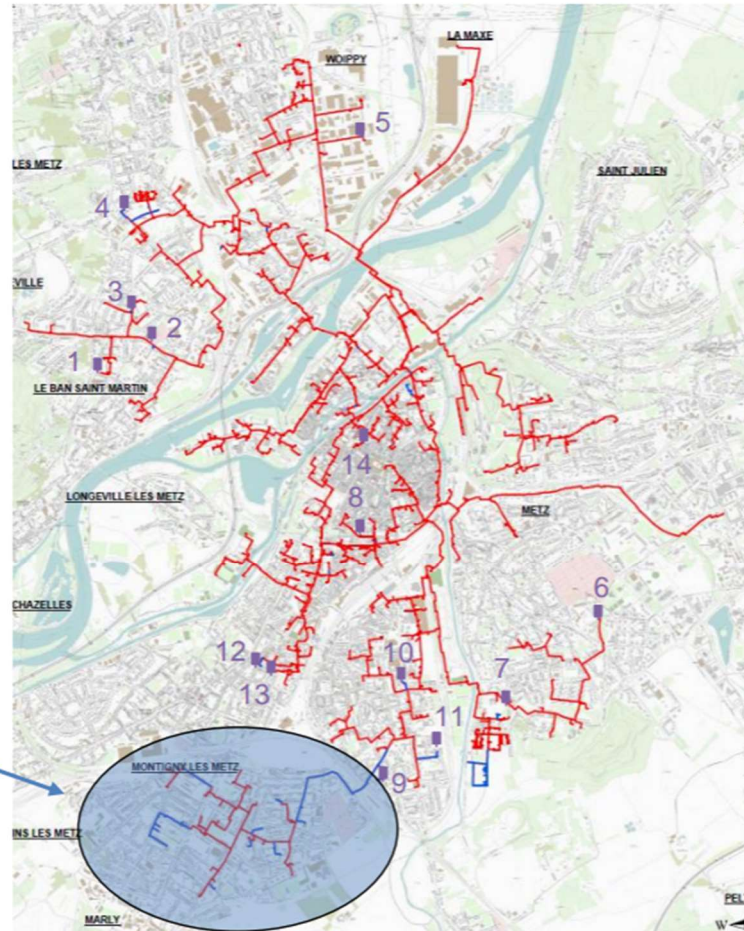
	individuels	collectifs	ensemble
2018	13 126	232 303	245 429
2019	14 112	237 029	251 141
2020	16 900	241 146	258 046
2021	18 998	254 483	273 481
2022	19 485	263 704	283 189



### Montigny

OPH1  
OPH2  
OPH3  
OPH5  
OPH7  
OPH8  
OPH10  
OPH12  
OPH14

Moselis – 3-5 allée des Marguerites  
Moselis – 7-9 allée des Marguerites  
Optidome Habiter Promotion  
Gymnase Bernanos  
Ecole Giraud  
Maison de la Famille  
Groupe Scolaire Marc Sangnier  
Ecole Les Marronniers  
Eglise Jeanne d'Arc  
Centre Marc Sangnier  
Accueil Les Petits Princes  
1-13 rue des Bénédictines



- 1) 26-28 Rue de la Côte
- 2) Les Jardins St Martin – 58 route de Plappeville
- 3) 1A rue des Mirabelles
- 4) Ecole des 4 Bornes
- 5) 8 rue Dreyfus Dupont
- 6) Caserne Hess – 2 rue Albert Bettanier
- 7) 84 rue de Tivoli
- 8) Fondation Jeanne d'Arc
- 9) Résidence Maraichers – 65 rue du lavoir
- 10) 93 avenue André Malraux
- 11) 16-18 rue Vandernoot
- 12) Résidence Emmanuelle – 14-16 rue Mangin
- 13) Résidence Mangin – 1-3-5 rue Bamberger
- 14) 5 rue des Récollets

Figure 1 : localisation des nouveaux clients du réseau

#### ◆ **Relation usagers**

Quatre réclamations ont été enregistrées en 2022 (aucune en 2020 et 2021 et 1 réclamation enregistrée en 2019 et 2018). Trois sont liées à une contestation de facturation, et une à un chantier, avec détérioration du revêtement routier.



#### ◆ **Actions commerciales menées**

Les principales actions concernent les visites de sites, afin de mieux faire connaître le réseau et son fonctionnement avant le raccordement d'un client. En 2022 plusieurs visites de la centrale Biomasse de Montigny-Lès-Metz ont été réalisées afin de mettre en avant les moyens de production ainsi que l'intérêt d'un futur raccordement au réseau de chaleur (1 visite en 2021, aucunes en 2020 et en 2019 13 visites de la centrale et 4 visites de sous-station).

#### ◆ **Niveau de consommation totale**

Ci-dessous le détail des consommations en MWh sur **les 5 dernières années (non corrigées du climat)** :

	individuels	collectifs	ensemble
2018	6 996	293 099	300 095
2019	8 784	272 046	280 830
2020	9 586	256 253	265 839
2021	12 960	304 738	317 698
2022	14 910	275 066	289 976

Les individuels représentent ainsi entre 3 et 4% des consommations du réseau, une tendance qui se poursuit par rapport aux années précédentes. Le réseau de Woippy, alimenté par Metz Cité représente une consommation de 17,86 GWh en 2022 (stable par rapport à 2021).

#### **Les évolutions des réseaux**

Les extensions de réseau se poursuivent en 2022, toujours à un niveau historique pour le réseau, mais avec une légère baisse liée à la finalisation du gros chantier sur Montigny les Metz. En 2022, les extensions correspondent à 6009 mL (contre 7 869 m en 2021 et 3 756m en 2020, 1 662m en 2019, 2 068m en 2018 et 4 128m en 2017). Le réseau totalise ainsi une longueur de plus de 99,9 km sur Metz Cité.

Les **extensions de réseaux** sont surtout liées à :

- Le développement sur Montigny-lès-Metz et le raccordement au réseau du Sablon par le Pont de la Horgne
- Les extensions sur les Coteaux de la Seille, la quartier Sablon, et les Sansonnets

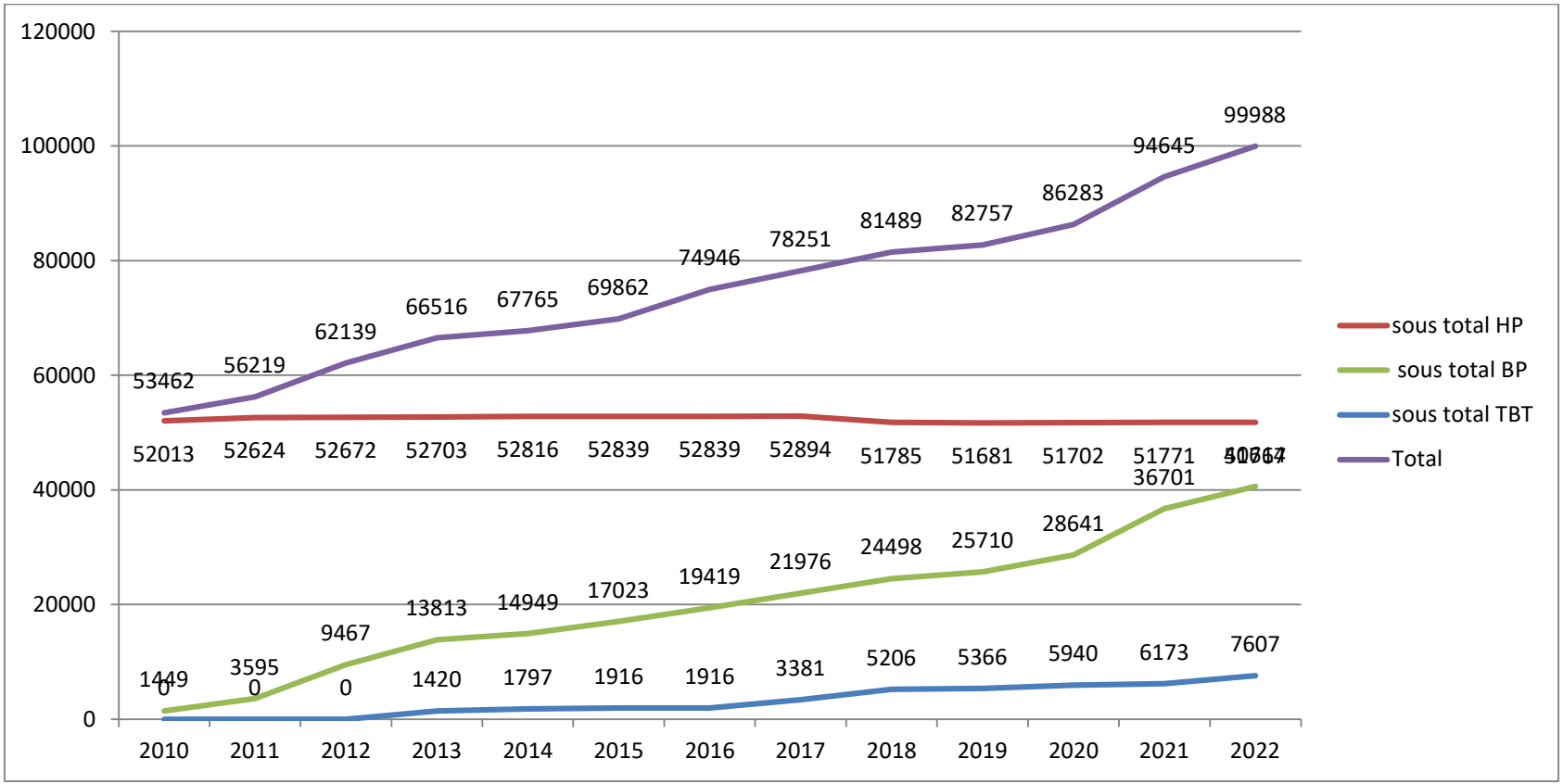


Figure 2 : Evolution de la longueur du réseau sur Metz Cité

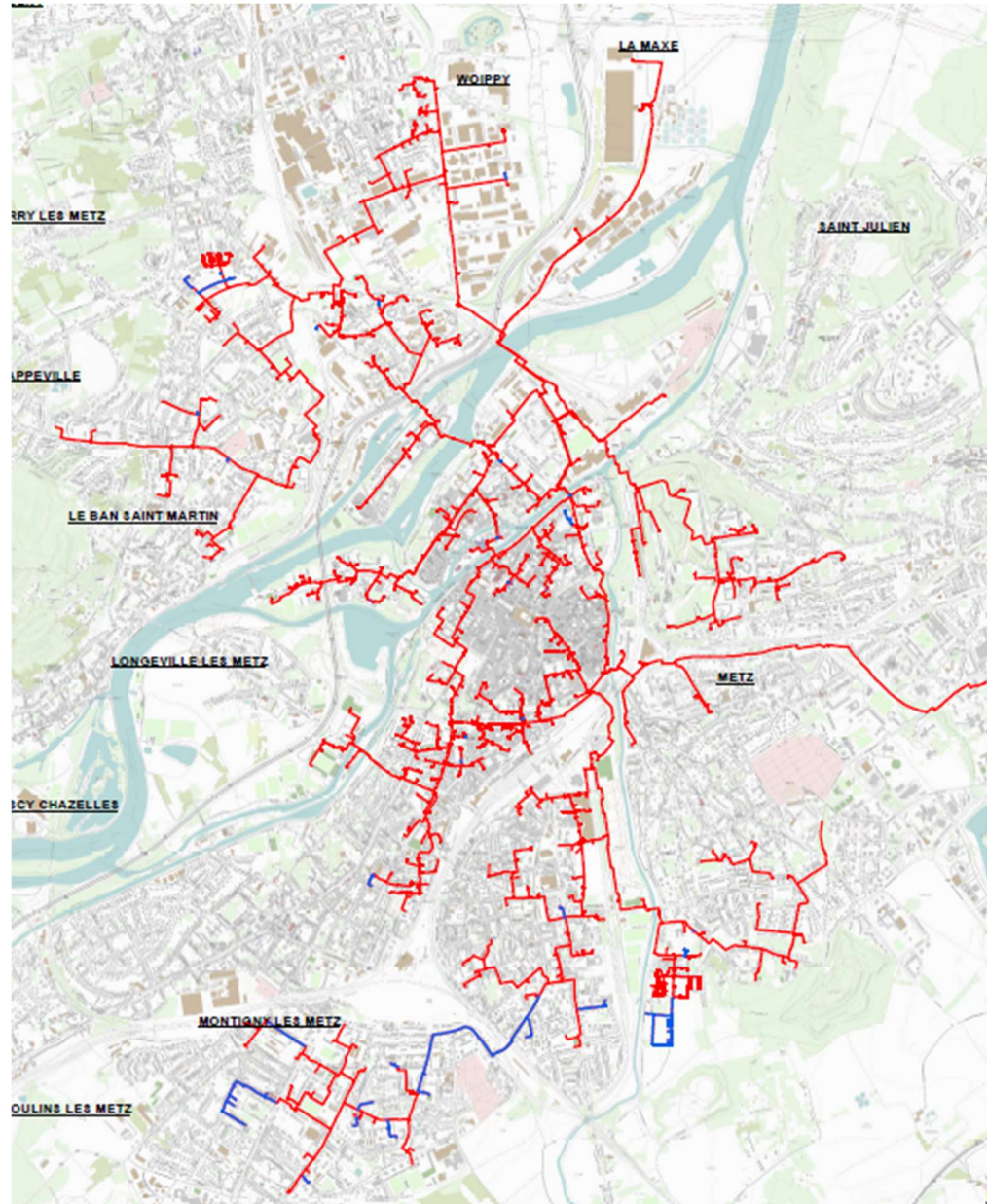


Figure 3 : Localisation des extensions de réseau de 2022 (en bleu)

Initiée en 2016, UEM poursuit son opération d'intensification de **renouvellement des réseaux**, afin de garantir le maintien de la qualité de service jusqu'en 2035.

En 2022, 1027 m ont été renouvelés, sans retrouver pour le moment l'objectif de linéaire avant COVID. (730 m en 2021, contre 854 m en 2020, 2 311 m en 2019, 1 628 m en 2018 et 2 007 en 2017), tous en réseaux haute pression, dont les tronçons majeurs sont les suivants :

- Rénovation boulevard Paixhans : 260 m
- Rénovation île du Saulcy : 228 m
- Rénovation place du Roi George : 213 m
- Rénovation rue d'Asfeld : 170 m
- Rénovation rue Paul Chevreux : 75 m

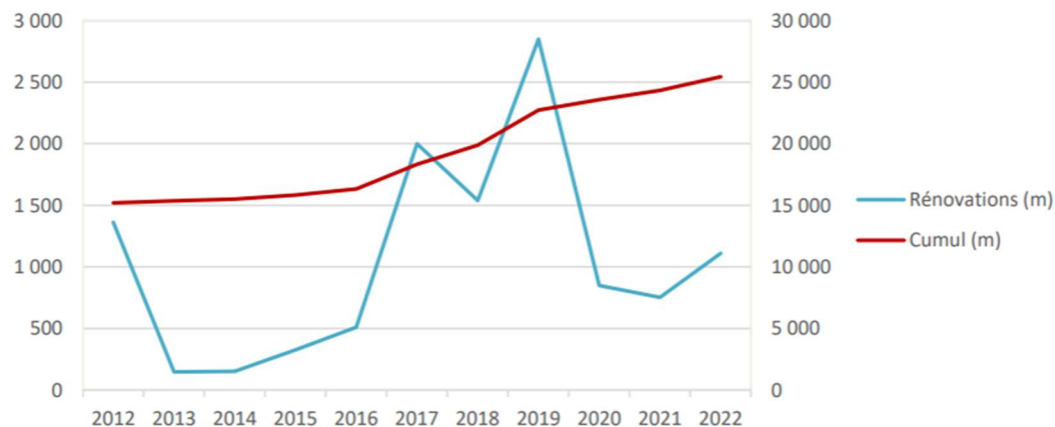


Figure 4 : renouvellement annuel des réseaux (MC +ME)

Après le frein lié aux contraintes COVID, il serait nécessaire d'augmenter le taux de renouvellement sur les années à venir. Cet objectif est contraint par les impacts voirie, qui freinent les autorisations pour entamer les travaux et ont amené UEM à reporter des travaux en 2023.

Concernant les sous-stations, les sous stations 48 place Mazelle et CROUS P5 ont été rénovées. Les systèmes de production d'eau chaude sanitaire ont été remplacés sur 5 sous stations et l'adoucisseur sur 2 sous stations. Les remplacements des échangeurs primaires des sous-stations HP se poursuivent en 2022, réalisés sur les SS Collège Barbot, le Foyer AMLI, la résidence Natacha, Inspire Metz, TG1 et 18-20 rue des Capucins.

La croissance du linéaire de réseau est croisée avec la croissance de la consommation. L'évolution de la densité énergétique linéaire, exprimée en MWh/ml du réseau, est présentée ci-dessous (données corrigées du climat). La densité est de 3,58 en 2022. L'amplification de la baisse est liée à la forte augmentation de la taille du réseau, alors que les nouveaux entrants sur le réseau, conséquent en 2022, ne seront pris en compte qu'en 2023. Cette valeur est à analyser avec vigilance, car c'est une des données permettant de valider la rentabilité du réseau. Aussi, l'extension des réseaux ne doit pas se faire en la défaveur d'une croissance équivalente de la consommation.

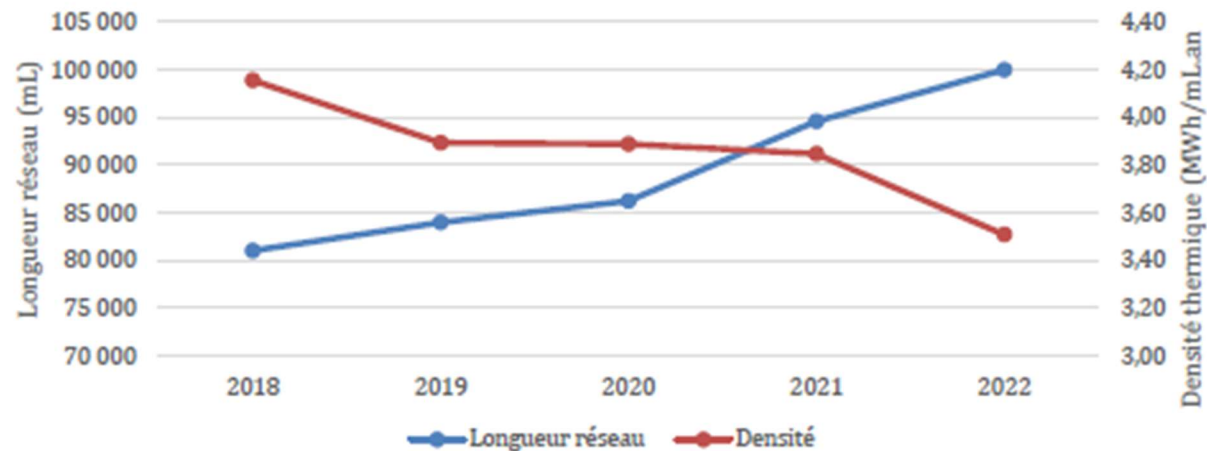


Figure 5 : Evolution de la densité thermique de Metz Cité

Au total, 10 fuites ont été détectées, liées à des problématiques de corrosion (23 en 2021, 7 en 2020, 6 en 2019 et 16 en 2018) sur des réseaux HP. La majorité a nécessité la pose d'un collier pour la mise en place des travaux pendant la période estivale.

La consommation d'eau en 2022 est de 18 649 m<sup>3</sup> sur les 2 réseaux Metz Cité et Metz Est (pas de possibilité de dissocier les réseaux) contre 24 489 m<sup>3</sup> en 2021, 11 097 m<sup>3</sup>, en 2020, 8 755 m<sup>3</sup> en 2019 et 16 181 m<sup>3</sup> en 2018. Outre les fuites, la consommation d'eau prend en compte les remplissages du réseau lors de vidange pour rénovation ou de mise en eau de nouveaux branchements. Ainsi, sur l'année 2022, malgré un nombre de fuite en baisse, le niveau de consommation peut s'expliquer notamment par les fortes extensions de réseaux qui ont contribué à une consommation d'eau importante.



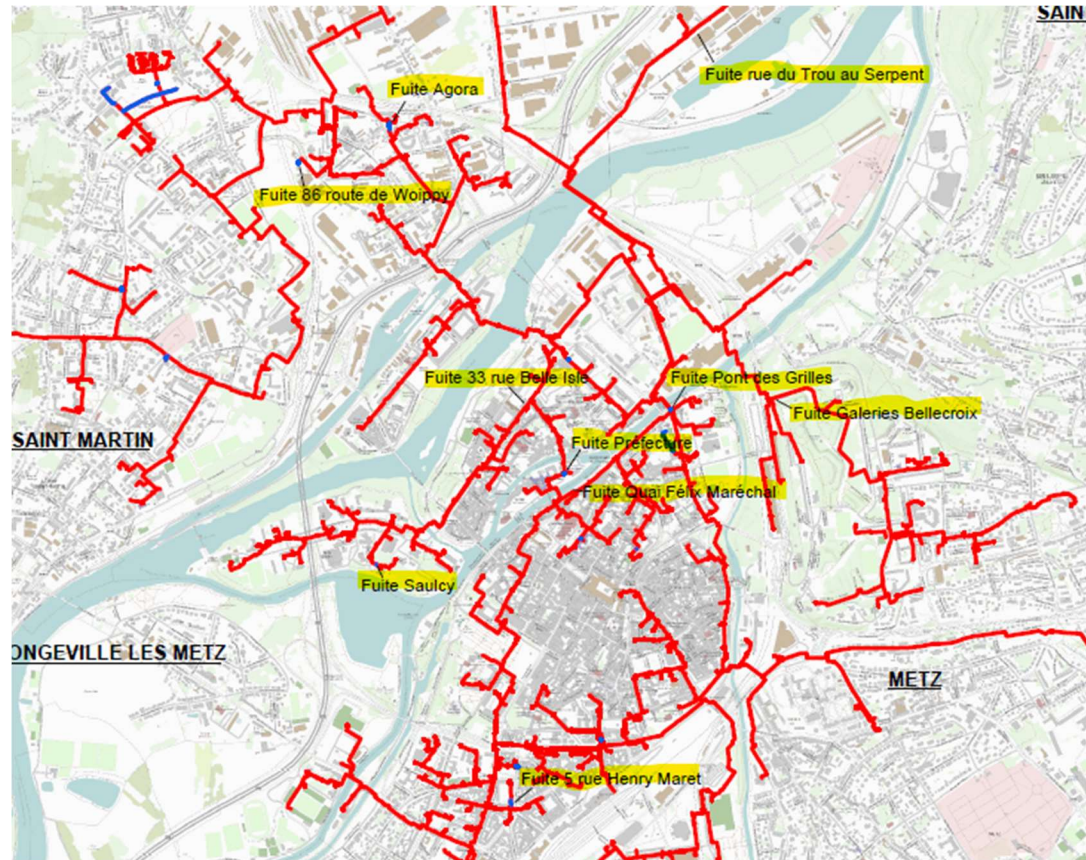


Figure 6 : Localisation des fuites en 2022 (en vert)

### **Environnement et performances énergétiques**

Le mix énergétique de la centrale de Chambière poursuit son évolution, avec l'arrêt définitif du charbon en mars 2019. Ainsi, une nouvelle chaudière de substitution de 37MW a été mise en service (MP12) alimentée en biocombustible, regroupant le gaz ainsi que le fioul domestique permettant la production de vapeur pour la centrale de Metz-Chambière. La centrale Biomasse de Montigny a été mise en service en 2020 (3,5 MW biomasse et 15 MW gaz), et la centrale de secours gaz Amphithéâtre a été finalisée en fin 2021.

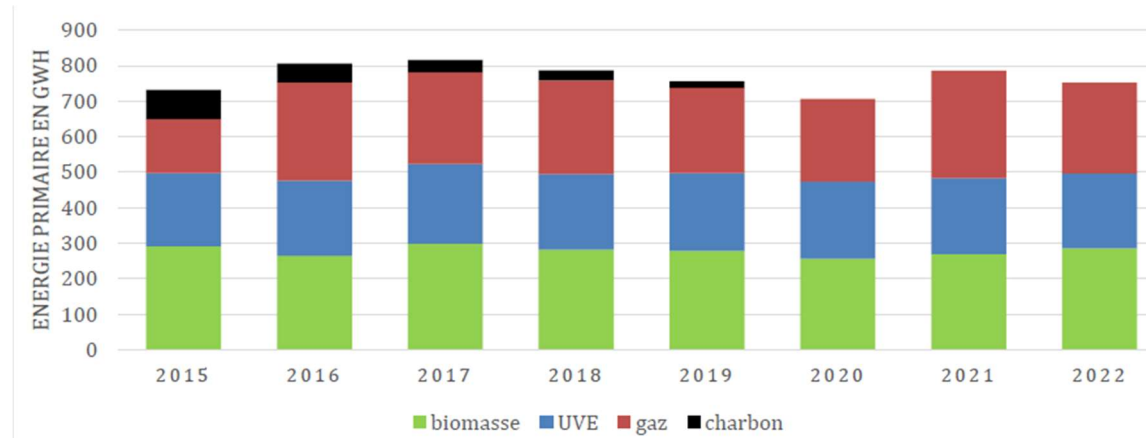


Figure 7 : Production en énergie primaire sur Metz Cité

L'année 2022 a été douce, avec des DJU en baisse de 11 % par rapport à 2021, année plus rigoureuse. Ainsi, le recours au gaz pour la production de chaleur a été plus faible que l'année précédente. La puissance maximale appelée a été de 162,5 MW le 27 janvier 2022 (0.8 °C de température extérieure), contre 186 MW le 6 février 2021. Ainsi, la biomasse a contribué pour 38% du mix d'énergie primaire (286,13 GWh), l'UVE pour 28% (210,67 GWh), le gaz pour 34% (255,33 GWh).

La valorisation de l'énergie produite par la centrale a été la suivante, les exportations représentent 24% de la chaleur en sortie de chaufferie :

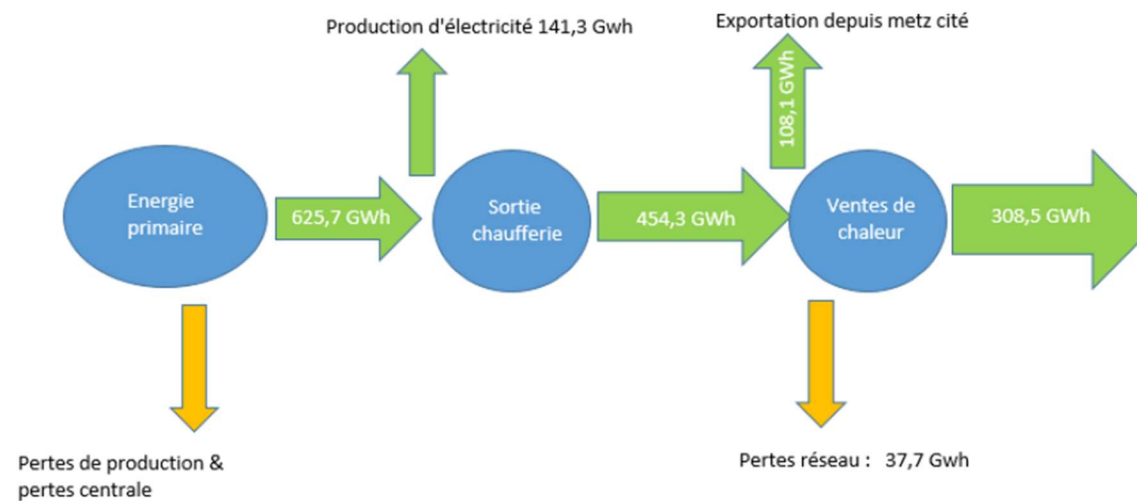


Figure 8 : Représentation du fonctionnement de la centrale de Chambière

Les pertes sur le réseau représentent 12,2 % des ventes de chaleur (6% en 2021), en forte hausse lié à la douceur climatique de l'année.

***Part d'énergies renouvelables et CO<sub>2</sub> évité par le réseau de chaleur :***

Le taux d'énergie renouvelable et de récupération est de 70,2 % en 2022 contre 64,3% en 2021, 66% en 2020, 67,3% en 2019, 66,4% en 2018 et 62,7% en 2017.

La production sur le site de Chambièrre, complétée par la centrale de Montigny, avec un mix de base alimenté par l'UVE et la chaudière biomasse, permet d'atteindre un taux d'énergies renouvelables supérieur à 60% depuis 2013.

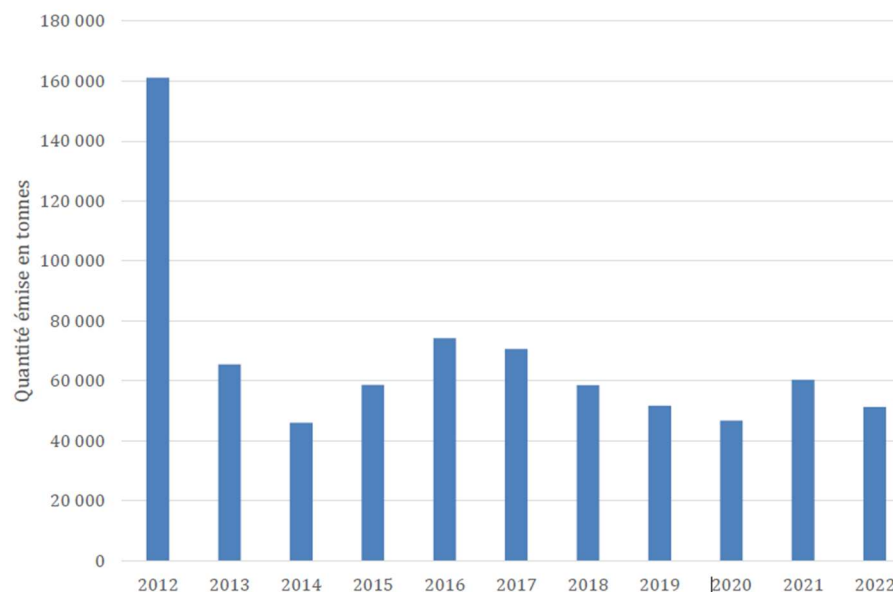


Figure 9 : Evolution du CO<sub>2</sub> émis en tonnes

**Evolution des prix**

Suite à la mise en place de la centrale biomasse, et afin de rendre le réseau compétitif, différentes tarifications ont été proposées en 2013 : le tarif standard et le tarif développement durable, qui cible les petits consommateurs, avec une part fixe plus faible. Les tarifs ont également été homogénéisés sur les 2 DSP Metz Est et Metz Cité.

Le tarif est alors séparé en 2 composantes : le R1 et le R2 (R2 ou R2p).  
La partie R1 représente le prix de vente de la chaleur hors structurants.



La partie R2 représente les charges liées à l'entretien et l'exploitation des réseaux et de la sous-station.

Le contrat R2 signifie alors que la limite de propriété du client se situe aux vannes à l'entrée du bâtiment. Le matériel en sous-station est à la charge du client en termes d'entretien et de maintenance.

Le contrat R2p signifie quant à lui que les équipements de la sous-station sont la propriété de la DSP, la limite de propriété se situe aux vannes aval de l'échangeur. Un prix de la chaleur en R2P est alors logiquement plus élevé qu'en R2.

Le prix moyen global sur Metz-Cité est passé de 74,4 €/MWh en 2021 à 93,9€ HT/MWh en 2022, soit une augmentation moyenne de 26 % (77,3 € HT/MWh en 2020 et 76,5 €/MWh en 2019). Cette forte augmentation est liée à l'indexation des prix en partie sur les coûts de l'énergie et de la main d'œuvre, avec un décalage entre l'augmentation des indices par rapport à l'augmentation réelle des prix. Afin de limiter l'impact pour les usagers, UEM a gelé l'augmentation tarifaire à compter du 3<sup>ème</sup> trimestre 2022.

Cette augmentation est également constatée sur de nombreux réseaux, plus fortement pour certains, avec une indexation tarifaire plus volatile. Le réseau est classé dans la catégorie moyenne à -10% du prix moyen des réseaux de chaleur ayant plus de 50% d'énergies renouvelables et de récupération d'après les données collectées par le SNCU auprès des gestionnaires de réseau et analysées par AMORCE.

Il est important de noter que pour les clients R2p et individuels, une part complémentaire d'entretien est comprise dans le prix moyen. Pour les individuels, il faut également rajouter le terme Ri lié aux frais d'individualisation.

Le prix associé au tarif Développement Durable est plus élevé que le prix relevant du tarif standard.

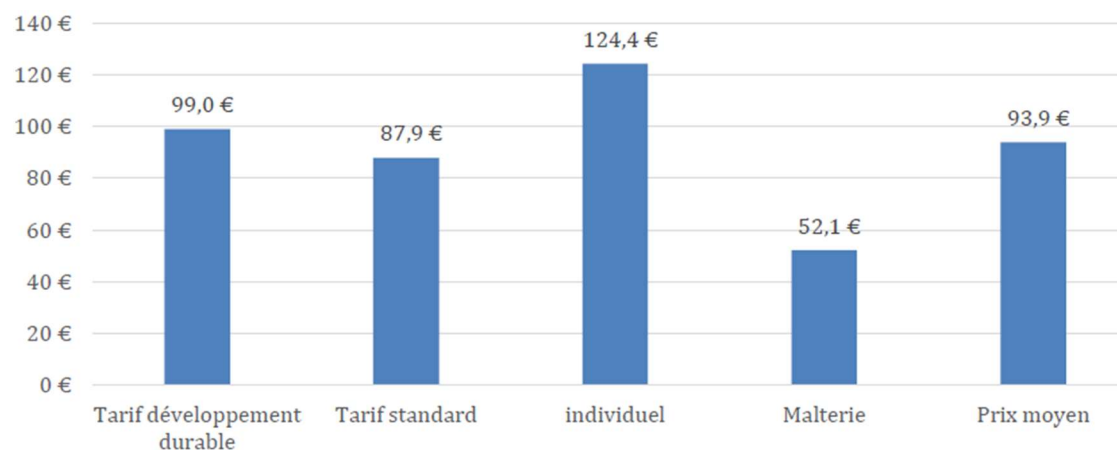


Figure 10 : Prix moyen du MWh de chaleur vendue par tarif (en €HT) sur Metz cité en 2022

### **Pistes d'amélioration du service et investissements futurs :**

- Les pistes d'amélioration de service :

Le suivi des réseaux BP et des appoints d'eau se poursuit, avec un plan de maintenance pour la géolocalisation des fuites.


Des plans de maintenance sont également prévus sur le long terme pour les sous-stations et les ouvrages du réseau de chaleur, en augmentation sur 2022 et 2023.

- Investissements futurs :

En fonction des travaux prévus et initiés par la collectivité sur la voirie, UEM prévoit des opérations de dévoiement ou de rénovation.

UEM poursuit le développement du Réseau de chauffage Urbain (RCU) en prospectant et en effectuant des offres commerciales de raccordement. Le plan de développement est basé sur le schéma directeur, et plus particulièrement sur les prochaines années pour les secteurs suivant :

- densification sur le réseau existant et particulièrement sur les quartiers Sablon, Queuleu, et Devant les ponts,
- développement sur Montigny-Lès-Metz
- développement du réseau sur le secteur du Ban Saint Martin et sur les secteurs route de Plappeville à Metz



## Tableau de bord - Délégations de Service Public

---

**Service :** Direction Organisation, Méthodes, Contrôle de Gestion, Evaluation

**Année :** 2022

**Service gestionnaire :** Direction du cycle de l'eau et de l'énergie

Code délégation : CHAL\_EST

Réseau de distribution de chaleur - Metz Est

**Date :** 16 octobre 2023

**Politique publique :** Améliorer la qualité de vie

**Domaine d'activité :** Energie

---

**Etablissement**

**Situé à :** 2 Place du Pontiffroy 57 Metz

**Nature du contrat :** Concession

**Signé le :** 15/06/2005

**Avec effet au :** 01/07/2005

**Échéance :** 30/06/2025

**Durée :** 20 ans

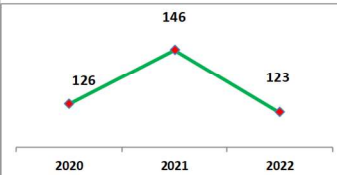
INDICATEURS

◆ Activité

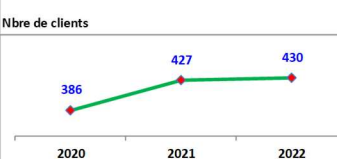
Eléments Financiers (En euros)

	2020	2021	2022
Chiffre d'Affaires (délégataire)	9 914 714 €	10 651 294 €	11 576 128 €
Résultat Net	-493 689 €	-208 226 €	-393 125 €
Redevances	160 610 €	164 145 €	170 655 €
Nbre de clients	386	427	430
Qté vente chauffage (GWh)	126	146	123


**Qté vente chauffage (GWh)**



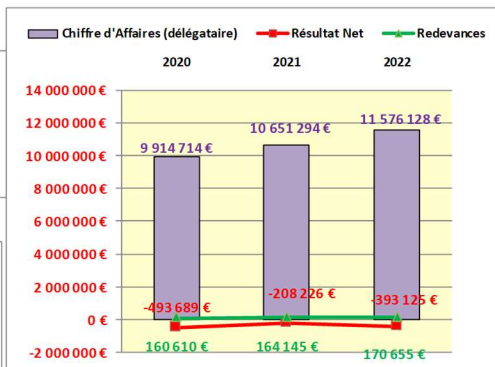
**Nbre de clients**



**Prix moyen en € HT/MWh**



**Eléments Financiers (En euros) - Bar Chart**



## 1. COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION (en €HT)

<i>Compte de résultat de la délégation</i>				
Délégation :	Année		<b>2022</b>	
Réseau de distribution de chaleur - Metz Est	Energie			
	2021	2022	Ecart en €	Ecart en % 2022 - 2021
<b>Produits d'exploitation</b>				
Recettes Activité	10 624 828	11 550 170	925 342	9%
Production stockée immob. Subventions	26 466 -	25 958 -	- -	-2%
Autres Produits et reprises	12 743	1 003	- 11 740	-92%
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>10 664 037</b>	<b>11 577 131</b>	<b>913 094</b>	<b>9%</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats, Serv Ext et autres	9 689 245	10 749 935	1 060 690	11%
Sous traitance	21 572	42 369	20 797	96%
Charges de personnel	184 376	216 801	32 425	18%
Redevances Collectivité	164 145	170 655	6 510	4%
Frais de siège	-	-	-	
Dotations aux amortissements	896 229	906 112	9 883	1%
Dotations aux provisions	- 27 907	- 17 226	10 681	-38%
Autres charges	5 850	10 380	4 530	77%
<b>Total Charges d'exploitation</b>	<b>10 911 938</b>	<b>12 036 657</b>	<b>1 124 719</b>	<b>10%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	- 247 901	- 459 526	- 211 625	85%
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>613 528</b>	<b>438 737</b>	- 174 791	-28%
<b>Résultat financier</b>	<b>1</b>	<b>428</b>	<b>427</b>	<b>42700%</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>39 674</b>	<b>65 973</b>	<b>26 299</b>	<b>66%</b>
<b>Impôts bénéfice</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>Résultat net</b>	- 208 226	- 393 125	- 184 899	89%

## **2. ANALYSE FINANCIERE**

Le réseau de chauffage urbain Metz-Est se densifie, le nombre de clients croit légèrement : **430 clients** (particuliers et professionnels) en moyenne sur l'année 2022 contre 427 clients en 2021.

Les produits d'exploitation s'établissent à 11.58 M€ et enregistrent une hausse de 913 k€/ 2021 (+9%).

Ces produits comprennent :

- Les recettes d'Activité pour 11.55 M€, en hausse de 925 k€/ 2021 (+9%)
  - Les recettes Energie pour 11.49 M€ (+887 k€/ 2021) : les ventes en volume sont en baisse par rapport à l'année dernière (-23 GWh) en lien avec les conditions climatiques (DJU en baisse de 10%) mais le tarif moyen est passé de 72.5 à 93.5 € HT/MWh
  - Les produits de travaux représentent 50 k€ (-236 k€/2021) : ces produits sont des facturations de raccordement ou des créations de sous-stations sur les réseaux primaires
- La production immobilisée pour 26 k€, en baisse de 0,5 k€/ 2021
- Les produits divers pour 1 k€ (-11,7 k€/2021)

Les charges d'exploitation s'établissent à 12 M€ en hausse de 1 125 k€ soit +4%.

Le résultat d'exploitation se détériore pour s'établir à - 459 k€ contre - 248 k€ en 2021.

Le résultat financier est non significatif. Quant au résultat exceptionnel, il est positif à hauteur de 66 k€ en 2021.

Le résultat net avant IS est de - 393 k€ contre - 208 k€ en 2020 soit une perte supplémentaire de 185 k€.

### **Concernant la redevance due par le concessionnaire :**

Cette redevance comprend les frais d'administration et de contrôle du service (1% du Chiffre d'Affaires HT) et une redevance d'occupation du domaine public de 0,48€HT/URF (Unité de Répartition Forfaitaire) indexée annuellement.

Selon le principe du rattachement des charges à l'exercice comptable, le montant des redevances versé en 2021 diffère du montant figurant au bilan.

La redevance annuelle versée par le délégataire s'élève à 170 655 € contre 164 145 € en 2021.

## ECARTS ENTRE LE BUDGET INITIAL ET LES REALISATIONS

En Euros	Cumul Réalisé	Cumul Prévu	Ecart Réal-Prév	Ecart en %
Recettes Activité	135 431 682	99 934 794	35 496 888	26%
Autres Produits et reprises	1 089 907	0	1 089 907	100%
<b>Σ Produits</b>	<b>137 528 165</b>	<b>99 934 794</b>	<b>37 593 371</b>	<b>27%</b>
Achats, Serv Ext et autres	124 816 358	58 106 413	66 709 945	53%
Charges de personnel	5 358 386	8 797 639	-3 439 253	-64%
Redevances Collectivité	1 841 735	2 144 580	-302 845	-16%
Frais de siège	0	3 121 713	-3 121 713	
Dotations aux amortissements	10 864 732	9 458 215	1 406 517	13%
Dotations aux provisions	427 079		427 079	100%
Autres charges	256 918	5 261 866	-5 004 948	-1948%
<b>Σ Charges</b>	<b>143 565 208</b>	<b>95 426 013</b>	<b>48 139 195</b>	<b>34%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-6 037 043</b>	<b>4 508 781</b>	<b>-10 545 824</b>	<b>175%</b>
Résultat financier	-90 993	-3 210 857	3 119 864	-3429%
Résultat exceptionnel	359 936	0	359 936	100%
<b>Résultat Net avant IS</b>	<b>-5 768 100</b>	<b>1 297 924</b>	<b>-7 066 024</b>	<b>123%</b>

À côté des fluctuations annuelles de résultat sur les différents exercices, il faut **souligner la situation extrêmement défavorable** de ce contrat de concession de service public.

Pour cette 18<sup>ème</sup> année d'exploitation,

- Les recettes affichent une sur-réalisation à hauteur de 26% du montant estimé dans le compte d'exploitation prévisionnel du délégataire, soit +35M€ supplémentaires perçus sur ce contrat.
- Les charges d'exploitation affichent une sur-réalisation à hauteur de 34% du montant estimé dans le compte d'exploitation prévisionnel du délégataire, soit +48 M€ supplémentaires dépensés sur ce contrat.
- Le résultat financier prévu initialement à -3M€ ressort à -91k€ soit un écart de +3M€ (L'UEM autofinance les investissements).

Au final, la délégation de service public affiche un résultat net avant impôts de -5.77M€ bien inférieur aux prévisions initiales de 1.3M€ soit - 7 M€.

*Cumul prévisions/réalisations sur le contrat en € H.T.*

### **3. ANALYSE DE L'ACTIVITE 2022**

Par contrat de délégation de service public signé le 13 juin 2005 et ayant pour date d'effet le 1<sup>er</sup> juillet 2005, la Ville de Metz a confié à UEM la gestion du service de production et de distribution de chaleur destiné à assurer le chauffage des locaux et la production d'eau chaude sanitaire sur le secteur de Borny, de Grigy-Technopôle et de la Grange aux Bois. Un avenant était anticipé au contrat en cas d'extension du réseau vers Mercy, avec une prolongation de 10 ans du contrat (fin de délégation de service public en juin 2025).

Le deuxième avenant est signé le 20 juillet 2012 afin de permettre les extensions vers la ZAC de Mercy, le Technopole ainsi que les hauts de Queuleu. Suite à la création de la chaufferie biomasse de Chambière, l'avenant n°3 est signé le 20 décembre 2012, permettant la révision des différents tarifs de vente applicable, avec une uniformisation entre Metz Est et Metz Cité. L'avenant n°4 met en place un nouveau tarif « version tarifaire développement durable » le 27 novembre 2014. La compétence réseau de chaleur a été transférée de la Ville de Metz à Metz Métropole le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Le réseau de Metz-Est s'étend depuis l'interconnexion située près de l'Hôpital LEGOUEST jusqu'au CHR Mercy. Il permet principalement d'alimenter le quartier de Borny, les grandes écoles, le CHR Mercy, le Technopole et l'hôpital Schumann.

L'énergie consommée est majoritairement importée depuis le réseau de transport Metz Cité alimenté par la centrale de Chambière. En 2022, 108,1 GWh ont été importés alors qu'en 2019, 128,4 GWh avaient été importés. La centrale de Borny produit de l'énergie en appoint, à partir de gaz.

Le réseau totalise 36 276 mL (35 586 mL en 2021, soit 690 mL supplémentaires et 34 541 mL en 2020). Le réseau Haute Pression, ci-après « HP », s'étend sur 10 210 mL (10 200 ML en 2021 et 10 176 mL en 2020), le réseau Basse Pression, ci-après « BP » s'étend sur 23 318 mL (23 173 mL en 2021 et 22 988 mL en 2020) et le réseau Très Basse Température, ci-après « TBT » s'étend sur 2 748 mL (2 213 mL en 2021 et 1 377 mL en 2020) pour des diamètres variant de DN 400 à DN 15.

Le réseau se compose de 59 sous-stations clients en réseau HP et 83 sous stations clients en BP (79 en 2020) et 51 sous-stations client en TBT, 10 sous-stations HP/BP et 1 sous-stations BP/TBT.

L'année 2022 a été rythmée par le plan de rénovation du quartier technopole au niveau du Lycée de la communication, avec des skid préfabriqués. Les extensions de réseaux sont concentrées sur la ZAC du parc du technopole avec la création du Clos des Ormes.

La Division Chauffage urbain, en charge des réseaux de Metz-Cité et de Metz-Est est composée, outre 1 apprenti, de 17 agents, dont :

- 2 cadres
- 8 agents de maîtrise (contre 10 en 2020 et 8 en 2019)
- 7 agents d'exécution

Parmi ces agents, deux équivalents temps plein (ETP) sont affectés au réseau de Metz-Est (contre 3 précédemment). De plus, au sein du Pôle « Etudes et développements CU », 4 cadres réalisent des études de réseaux à 75 % pour Metz-Cité et à 25 % pour Metz-Est.

## **Abonnements, consommations et leurs évolutions**

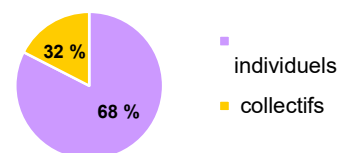
### **◆ Abonnés**

Le nombre d'abonnés continue d'augmenter, grâce notamment aux raccordements de nouveaux quartiers, tel que le Parc du Technopole. Le réseau a par ailleurs gagné 4 clients collectifs, IFSI Croix Rouge (150 URF), l'immeuble WORKIMMO sur le quartier du technopole (100 URF) et sur la ZAC de Mercy, APEI MOSELLE (75 URF) et SPIE THEPAULT (170 URF), soit un total de 495 URF. Ainsi, la part des raccordements individuels continuent de croître, passant de 68 % à 70 %. Le nombre de contrat a augmenté de 13,6 % soit 52 contrats.

Les URF ont augmenté de 2,3 % soit 5 712.

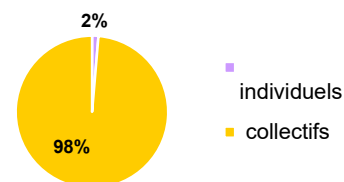
Nombre de contrats au 31/12

	individuels	collectifs	ensemble
2018	215	143	358
2019	214	150	364
2020	229	157	386
2021	325	155	480
2022	374	158	532



Nombre d'URF au 31/12

	individuels	collectifs	ensemble
2018	1 562	107 758	109 320
2019	1 403	109 850	111 253
2020	1 536	110 350	111 886
2021	2 138	110 401	112 539
2022	2 379	113 039	115 418



### **◆ Relation usagers**

Aucune réclamation ni plainte n'ont été enregistrés

### **◆ Actions commerciales menées**

Les principales actions concernent les visites de sites, afin de mieux faire connaître le réseau et son fonctionnement avant le raccordement d'un client. En 2022, plusieurs visites de la centrale de production biomasse de Montigny-lès-Metz ont été organisées.



### ◆ Niveau de consommation totale

Ci-dessous le détail des consommations en MWh:

	individuels	collectifs	ensemble
2018	1 481	129 605	131 087
2019	1 541	134 408	135 949
2020	1 527	124 783	126 310
2021	1 827	143 999	145 826
2022	2 205	120 553	122 758

Les individuels représentent ainsi 1,2 % des consommations du réseau une tendance qui se poursuit par rapport aux années précédentes.

### Les évolutions des réseaux

Les extensions de réseau se poursuivent en 2022, mais avec une tendance à l'atténuation ces dernières années. En 2022, les extensions correspondent à 374 m (1045 m en 2021, 521 m en 2020, 1 918 m en 2019, 2 753 m en 2018). Le réseau totalise ainsi une longueur de plus de 36,28 35,59 km en 2021 (34,541 km en 2020 et 34, 02 km en 2019).

Les **extensions de réseaux** sont liées :

- Les extensions des ZAC du technopole (355 m)
- Le raccordement de la Croix Rouge (19 m)

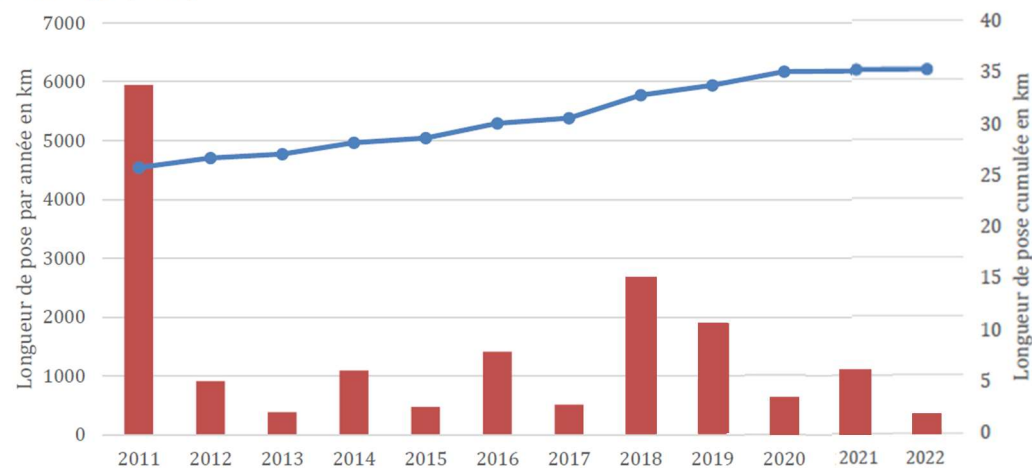


Figure 11 : Evolution de la longueur du réseau de Metz Est

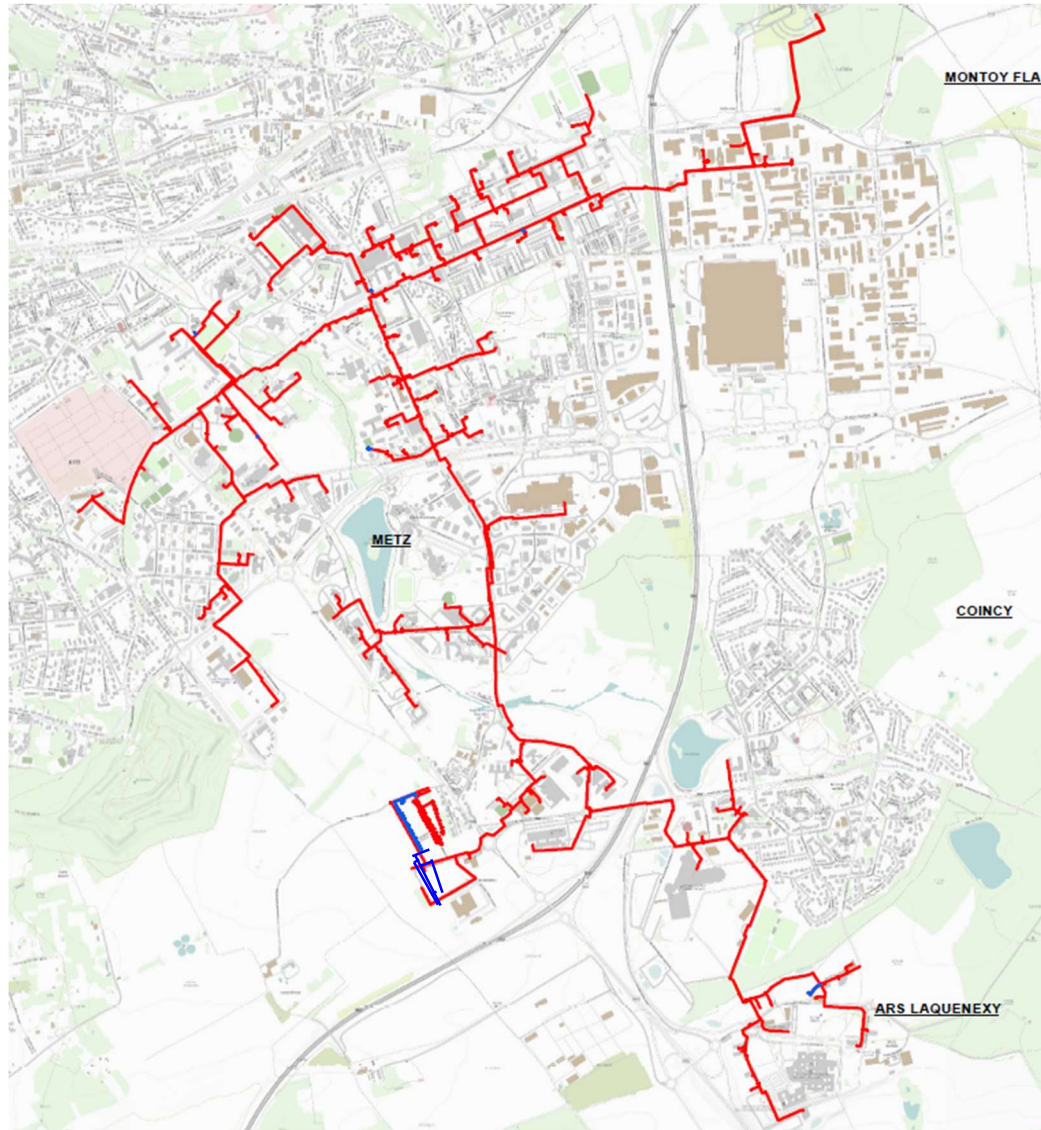


Figure 12 : Localisation des extensions de réseaux de Metz Est (en bleu)

En 2022, il y a eu une opération de rénovation de réseau sur 82 m boulevard de Guyenne, ainsi que le remplacement des échangeurs primaires de la sous-station HP/BP Lycom (déjà programmé en 2021), SST 26, SST 31 et SST 22. Du matériel a été changé sur 2 sous stations (Echangeur ECS pour la sous station maison de retraite Belletanche et remplacement de la pompe double à la SST 2 A), et 11 sous-stations BP (5 en 2021) ont été rénovées. En 2021, le réseau a été rénové sur 0, il n'y a pas eu de rénovation de réseau, en 2019, 538 m de réseaux ont été renouvelés, 65m en 2018 et 350 m en 2017.

La croissance du linéaire de réseau est croisée avec la croissance de la consommation. L'évolution de la densité énergétique linéaire, exprimée en MWh/ml du réseau, est présentée ci-dessous. La densité est de 3,77 en 2022 (4,14 en 2021, 4,31 en 2020 et 4,41 en 2019). Cette valeur est à analyser avec vigilance, car c'est une des données permettant de valider la rentabilité du réseau. Aussi, l'extension des réseaux ne doit pas se faire en la défaveur d'une croissance équivalente de la consommation.

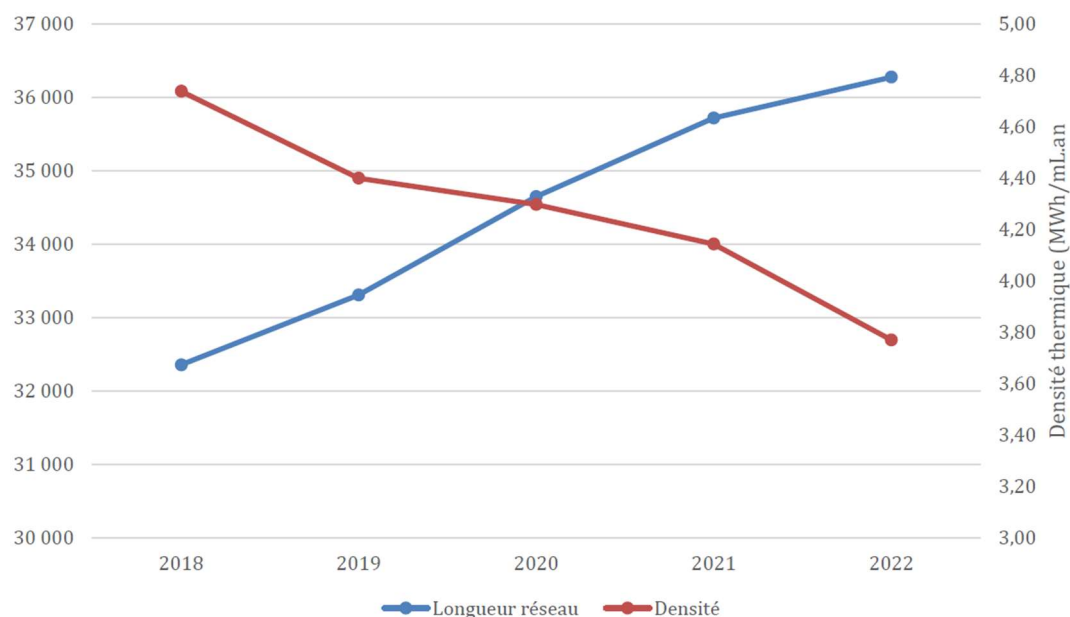


Figure 13 : Evolution de la densité thermique sur Metz Est

Au total, 6 fuites ont été détectées, liées à des problématiques de corrosion. La moitié a nécessité la pose d'un collier pour la mise en place des travaux pendant la période estivale. Le nombre de fuites est constant sur ces dernières années (5 fuites en 2017, 7 fuites de 2018 et 2020, 4 fuites en 2021).

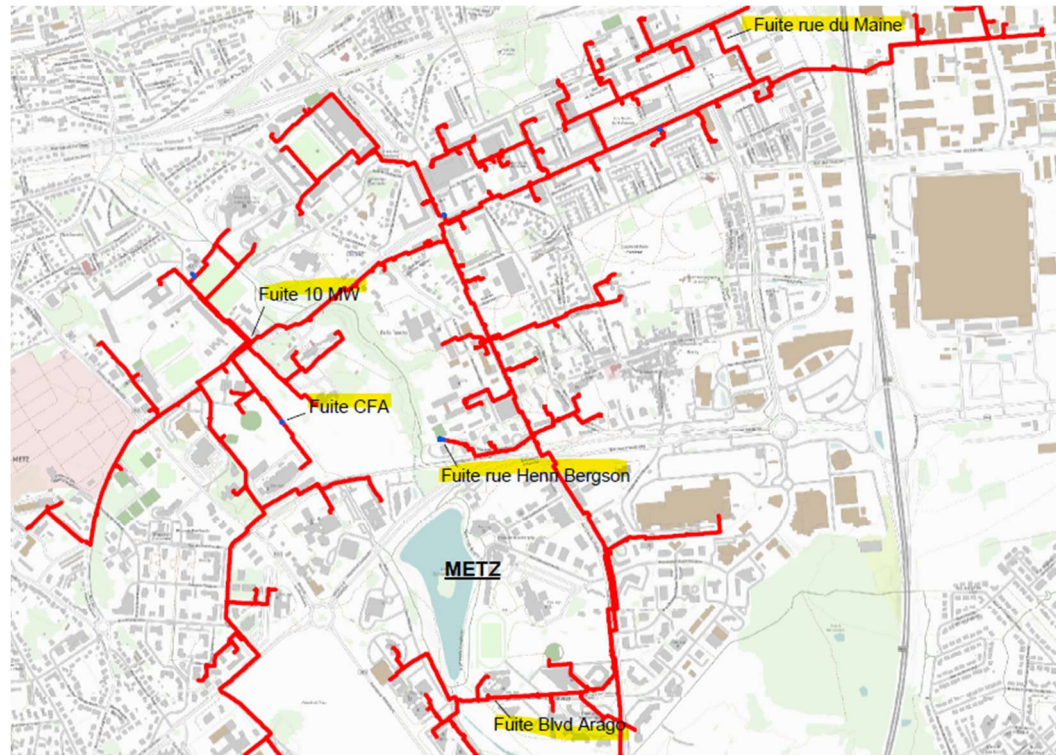


Figure 14 : Localisation des fuites en 2022

La consommation d'eau en 2022 est de 18 649 m<sup>3</sup> sur les 2 réseaux Metz Cité et Metz Est (pas de possibilité de dissocier les réseaux) contre 24 489 m<sup>3</sup> en 2021, 11 097 m<sup>3</sup>, en 2020, 8 755 m<sup>3</sup> en 2019 et 16 181 m<sup>3</sup> en 2018. Outre les fuites, la consommation d'eau prend en compte les remplissages du réseau lors de vidange pour rénovation ou de mise en eau de nouveaux branchements. Ainsi, sur l'année 2022, malgré un nombre de fuite en baisse, le niveau de consommation peut s'expliquer notamment par les fortes extensions de réseaux qui ont contribué à une consommation d'eau importante.

### **Environnement et performances énergétiques**

En 2015, la chaudière gaz a été mise en place, c'est à partir de 2016 que l'on observe une nette évolution du mix énergétique des énergies entrantes de la centrale, passant de 100 % charbon en 2015, à 50 % gaz en 2016 puis 100 % gaz en 2017. En 2018 et 2022, des essais réglementaires sur les niveaux de rejets atmosphériques ont eu lieu sur les chaudières charbon, impliquant son utilisation et couvrant une partie des besoins. En 2019 et 2020, la production provient uniquement du gaz.

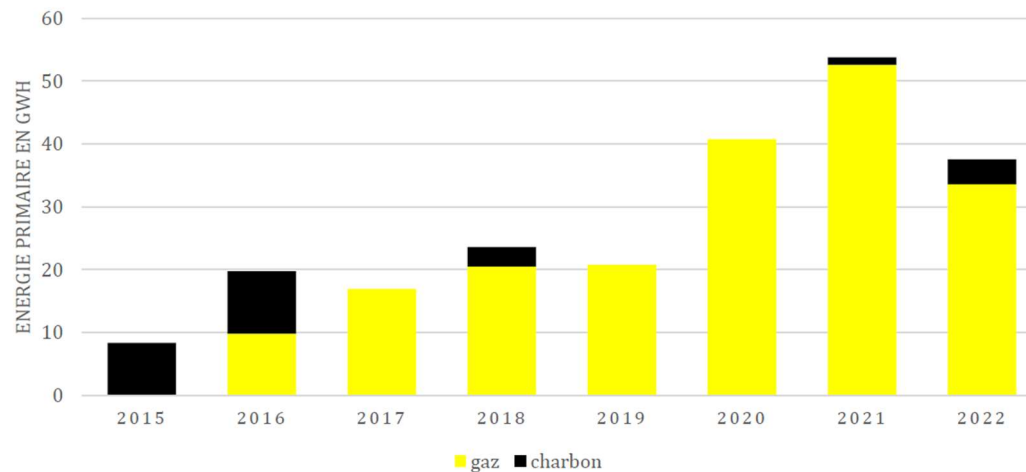


Figure 15 : Evolution de l'énergie primaire

L'année 2022 ayant été une année avec des DJU fidèles au climat local (contrairement à l'année 2020, année très douce en climat). En sortie de chaufferie, le mix est composé à 108,1 GWh par de l'import et 29,6 GWh par la production de Metz Est. La valorisation est de 122,7 GWh vendues et 15,4 GWh de pertes sur le réseau soit 15,5 % de pertes.

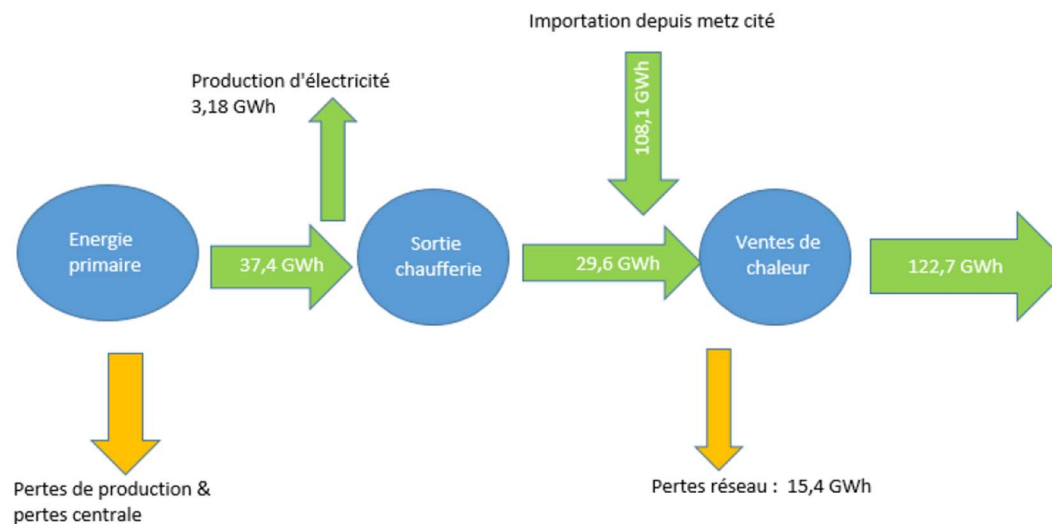


Figure 16 : Représentation du fonctionnement de la centrale de Metz Est

***Part d'énergies renouvelables et CO<sub>2</sub> évité par le réseau de chaleur :***

Le taux d'énergie renouvelable et de récupération est de 70,2 en 2022 contre 64,3 en 2021, 66% en 2020, 67,3% en 2019, 66,4% en 2018 et 62,7% en 2017.

La production sur le site de Chambièrre, complétée par la centrale de Montigny, avec un mix de base alimenté par l'UVE et la chaudière biomasse, permet d'atteindre un taux d'énergies renouvelables supérieur à 60% depuis 2013.

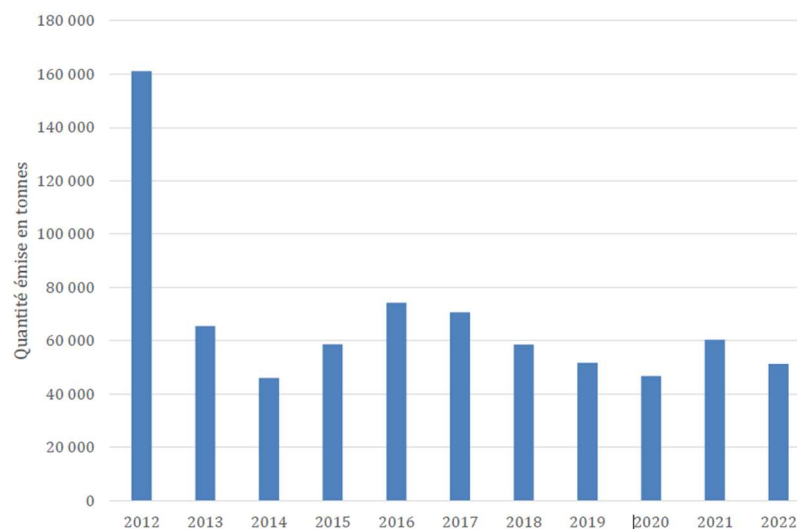


Figure 17 : Evolution du CO<sub>2</sub> émis en tonnes

**Evolution des prix**

Suite à la mise en place de la centrale biomasse, et afin de rendre le réseau compétitif, différentes tarifications ont été proposées en 2013: le tarif standard et le tarif développement durable, qui cible les petits consommateurs, avec une part fixe plus faible. Les tarifs ont également été homogénéisés sur les 2 DSP Metz Est et Metz Cité.

Le tarif est alors séparé en 2 composantes : le R1 et le R2 (R2 ou R2p).

La partie R1 représente le prix de vente de la chaleur hors structurants.

La partie R2 représente les charges liées à l'entretien et l'exploitation de la sous-station.

Le contrat R2 signifie alors que la limite de propriété du client se situe aux vannes à l'entrée du bâtiment. Le matériel en sous-station est à la charge du client en termes d'entretien et de maintenance.



Le contrat R2p signifie quant à lui que les équipements de la sous-station sont la propriété de la DSP, la limite de propriété se situe aux vannes avales de l'échangeur. **L'ensemble des contrats de Metz Est sont en R2P.**

Le prix moyen global sur Metz-Est est passé de 72,5 €HT/MWh en 2021 à 93,5 €HT/MWh (77,4 €HT/MWh en 2020). Cette forte augmentation est liée à l'indexation des prix en partie sur les coûts de l'énergie et de la main d'œuvre, avec un décalage entre l'augmentation des indices par rapport à l'augmentation réelle des prix. Afin de limiter l'impact pour les usagers, UEM a gelé l'augmentation tarifaire à compter du 3<sup>ème</sup> trimestre 2022.

Cette augmentation est également constatée sur de nombreux réseaux, plus fortement pour certains, avec une indexation tarifaire plus volatile. Le réseau est classé dans la catégorie moyenne à -10% du prix moyen des réseaux de chaleur ayant plus de 50% d'énergies renouvelables et de récupération d'après les données collectées par le SNCU auprès des gestionnaires de réseau et analysées par AMORCE.

Il est important de noter que pour les clients R2p et individuels une part complémentaire d'entretien est comprise dans le prix moyen. Pour les individuels, le terme Ri lié aux frais d'individualisation est également intégré.

Le prix associé au tarif Développement Durable est plus élevé que le prix relevant du tarif standard.



Figure 18 : Prix moyen du MWh de chaleur vendue par tarif (en €HT) sur le réseau de Metz Est en 2022

### **Pistes d'amélioration du service et investissements futurs :**

- Les pistes d'amélioration de service :

Le suivi des réseaux BP et des appoints d'eau de poursuite, avec un plan de maintenance pour la géolocalisation des fuites.

Des plans de maintenance sont également prévus sur le long terme pour les sous-stations et les ouvrages du réseau de chaleur.

- Investissements futurs :

UEM poursuit le développement du Réseau de chauffage Urbain (RCU) en prospectant et en effectuant des offres commerciales de raccordement. Le plan de développement est basé le schéma directeur, et plus particulièrement sur les prochaines années pour les secteurs suivant :

- - Densification du réseau existant
- - Développement et densification de la ZAC de Mercy
- - Développement et densification du parc du Technopole
- - Développement du quartier Actipôle
- - Développement et densification du quartier Plantière / Queuleu vers le réseau de Metz cité.